

Grève du 18 décembre 2009

La direction a diffusé sa propagande salariale sur Intranet...

Voici la réponse du berger à la bergère !

Extraits propagande direction	Réponses des syndicats
<p><b>Appel à la grève du 18 décembre 2009 : ce que vous devez savoir</b></p>	<p><b>Appel à la grève du 18 décembre 2009 : ce qu'ASF ne vous dit pas</b></p>
<p>Plusieurs syndicats ont déposé un préavis de grève pour le <b>18 décembre 2009</b> à 4 heures au samedi 19 décembre 2009 6 heures, sur la base des revendications suivantes : - revalorisations salariales 2010 - respect des conditions de travail.</p>	<p><b>1<sup>ère</sup> manipulation</b> : Ce n'est pas plusieurs syndicats qui ont déposé un préavis de grève, <b>mais tous les syndicats</b> !</p>
<p><b>Les organisations syndicales sont divisées</b> sur la grève puisque la CGT a déposé un préavis distinct des autres organisations syndicales.</p>	<p><b>2<sup>ème</sup> manipulation</b> : les organisations syndicales <b>ne sont pas divisées</b>, et même si la CGT a déposé un préavis distinct des 4 autres organisations syndicales, <b>les motifs de la grève sont identiques</b>.</p>
<p>Les organisations syndicales, sans attendre la réunion du 21 décembre, ont déposé un préavis de grève pour le 18 décembre. Cette réunion du 21 décembre a donc été annulée. <b>La direction regrette d'avoir à prendre cette décision mais ne souhaite pas négocier sous la pression</b>.</p> <p>En 2010, dans un contexte <b>d'inflation négative</b>, il n'est pas envisageable de mettre en œuvre des mesures d'augmentations générales.</p>	<p><b>3<sup>ème</sup> manipulation</b> : les 2 pseudos réunions de négociation n'ayant rien donné, la réunion du 21 décembre a été annulée. <b>A quoi bon poursuivre cette mascarade ?</b> La direction indique ne pas souhaiter négocier sous la pression ? Mensonge ! La direction n'a rien à négocier ! Et qui met la pression sur les salariés si ce n'est la direction ? <b>En réalité, l'inflation ne sera pas négative</b>. Les prévisions laissent entendre qu'en 2010 celle-ci devrait tourner autour de 1,2%.</p>
<p>L'entreprise appliquera les dispositions de la convention d'entreprise relative à la politique de rémunération (convention « n°81 ») concernant les mesures d'ancienneté.</p>	<p><b>4<sup>ème</sup> manipulation</b> : FAUX ! Les mesures d'ancienneté sont intégrées dans l'enveloppe d'augmentations générales qui doit être majoritaire à celle des augmentations individuelles, pour les catégories employés/ouvriers et maîtrise technique, ce qui n'est pas le cas.</p>
<p>Des mesures <b>d'augmentations individuelles</b> sont prévues pour valoriser les compétences et les performances des collaborateurs.</p>	<p><b>5<sup>ème</sup> manipulation</b> : oui, et cela pèse en masse salariale environ...voire encore moins. Pas de quoi pavoiser ! Avec ce volume, les <b>augmentations individuelles s'appliqueront à une infime partie du personnel</b>.</p>
<p>Les premières simulations concernant l'intéressement et la participation sont positives : le montant de l'intéressement perçu en 2010 sera équivalent à celui perçu en 2009. Le montant de la participation devrait quant à lui augmenter de 80% par rapport à celui perçu en 2009...</p> <p>...De ce fait, en moyenne, <b>les rémunérations globales des salariés d'ASF augmenteront de plus de 4% entre 2010 et 2009</b>.</p>	<p><b>6<sup>ème</sup> manipulation</b> : c'est le fruit de notre productivité et de la santé économique de l'entreprise. Que chacun en profite, quoi de plus normal... mais ce n'est pas du salaire ! Quel commerçant accepterait d'être payé dans un an après déblocage de la participation ? Quant à la masse de 4%, parlons-en ! La direction ne précise pas le détail. <b>L'intéressement et la participation pèsent près de 3% ! Et dans le 1% restant, se trouvent l'ancienneté et les augmentations individuelles</b>.</p>
<p>L'entreprise offre à ses salariés des <b>conditions de travail et un contexte social très favorables</b> : rémunération, primes, intéressement, participation, jours d'ARTT, couverture santé.</p>	<p><b>7<sup>ème</sup> manipulation</b> : Merci PATRON ! Si ça, ce n'est pas de la bonne langue de bois ! Les salariés qui subissent de forts impacts sur leurs conditions de travail jureront !</p>
<p>L'évolution des métiers dans l'entreprise, et notamment au péage, se poursuit sans licenciements ni mutations forcées, dans le cadre du respect <b>du pacte social</b>.</p> <p>ASF a mis en place une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences qui permet, aux salariés qui le souhaitent, de changer par exemple de filière (viabilité, administratif...).</p>	<p><b>8<sup>ème</sup> manipulation</b> : les licenciements, toutes filières et statuts confondus, <b>ont augmenté de 166 % depuis 2006, année de la privatisation</b>. Quant aux effectifs CDI, ils ont baissé dans la même période d'environ 10%. Là encore les salariés jureront.</p>

**Maintenant, vous savez !  
Tous en grève le 18 décembre !**